

Du registre aux délibérations du **Conseil communal**, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 13 février 2025

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Présidente
M. STREBELLE, M. PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins
M. NIEZEN, M. THYS, M. REDOTTE, M. TODARO, M. DUPRIEZ, Mmes
KESSELS et DE BROYER, M. DE VISCH, Mme DESCLIN, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS assiste à la séance avec voix consultative.
Mme KOWALSKA, Directrice générale - Secrétaire.

OBJET : **Accueil Temps Libre – Commission Communale de l'Accueil Temps Libre (CCA) – Désignation des représentants de la Composante I.**

LE CONSEIL, réuni en séance publique ;

Vu l'article L1122-34, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire et son arrêté d'application du 3 décembre 2003 ;

Vu la délibération du 15 janvier 2025 par laquelle le Collège communal désigne le Président effectif et le Président suppléant de la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre ;

Considérant que les mandats des membres de la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre sont arrivés à échéance au lendemain des élections communales du 13 octobre 2024 et qu'il convient de renouveler la composition de la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre dans un délai de 6 mois à dater des élections communales, soit pour le 13 avril 2025 au plus tard ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE, par x voix pour, x voix contre et x abstention(s) :

Article 1^{er} : De désigner les membres suivants comme membres effectifs :

-
-
-

Article 2 : De désigner les membres suivants comme membres suppléants :

-
-
-

Article 3 : La présente délibération sera transmise pour information à l'ONE.

En séance à Brugelette, date que dessus.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Directrice générale,
(s) K. KOWALSKA

La Présidente,
(s) I. LIEGEOIS

POUR EXPEDITION CONFORME,

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

K. KOWALSKA

I. LIEGEOIS